

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le trente et un mai, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11** Présents : 9 Votants : 9 Pour : 9

Contre: 0 Abstention: 0 **PRESENTS**: Jean-Yves CHAZALLON - Philippe DELABRE - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Catherine MATHIEU

- Jean-Baptiste SANGLARD - Virginie MONTES

ABSENTS:

EXCUSES: Séverine CELLE – Gérald GIBAUD **SECRETAIRE DE SEANCE**: Virginie MONTES

OBJET: Vente parcelle AM 248 à Couteaux

Monsieur le Maire présente la demande de Mme ELETTO demeurant à couteaux – 43550 SAINT FRONT concernant l'acquisition d'une partie la parcelle communale cadastrée AM 248.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne son accord pour vendre une partie de la parcelle cadastrée AM 248,
 à Mme ELETTO, au prix de 5 € le m²;
- **précise** que les frais relatifs à la vente seront à la charge des acquéreurs ;
- **désigne** la Société ACTIF dans le cadre d'une assistance à la rédaction d'acte administratif et plus largement l'autorise à effectuer toutes démarches nécessaires à cette mission ;
- **autorise** Monsieur le Maire à authentifier et signer l'acte administratif ainsi que tous les documents relatifs à cette opération ;
- désigne Monsieur DEFAY André, 1^{er} adjoint pour représenter la commune et signer les actes au nom et pour le compte de celle-ci.

Fait et délibéré en Mairie le 9 juin 2023 Le Maire :

Philippe D#LABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20230609-23_06_005-DE Regu le 13/06/2023